

PV de l'Assemblée Générale de la SSSH Section romande 23 mars 2024 à 8h45 Au CHUV, auditoire Auguste Tissot à Lausanne

Membres excusés : Eliane Chassot, Sandra de Blasio, Milla Balegno, Frédéric Cabré
Ouverture de la séance à 8h50 avec 56 membres présents.

1. Salutations et bienvenue

Hervé Ney, Président salue l'assemblée

2. Explications des modalités des votes

Les votes se dérouleront via un lien à télécharger sur le téléphone portable. Seules les personnes présentes à l'AG et à jour de leurs cotisations 2023 peuvent y participer.

3. Désignation des scrutateurs

Stéphane Mayor et Marie Immaculée Nahimana Tessemo

4. Acceptation du PV de l'assemblée générale 2023 (sur le site www.SSSH.ch)

Accepté avec 3 abstentions et remerciements à Nicole Berset pour la rédaction du PV 2023.

5. Rapports annuels

○ Du Président :

Le rapport annuel du président, M. Hervé Ney, était joint à la convocation pour l'AG.

Le rapport annuel est accepté avec 1 abstention.

Remerciements aux sponsors 2023 pour leur soutien.

○ Du Caissier :

Présentation des comptes par Christophe Grange tels que fournis par la société de révision des comptes.

Produits : CHF 83'948.50

Charges : CHF 82'329.77

Résultats : CHF 1'618.73

○ Des Réviseurs des Comptes :

Acceptation à l'unanimité des comptes 2023.

6. Election des représentants du Comité romand SSSH (2025 – 2027)

Sont élus :

- Hervé Ney, au poste de président, 54 voix
- Christophe Grange, au poste de caissier, 56 voix
- Nicole Berset, au poste de membre et secrétaire, 56 voix

- Frédy Cavin, au poste de membre, 54 voix
- Nicolas Krischer, au poste de membre, 56 voix
Décompte des voix fait compte tenu du vote en ligne et par bulletin sur place

7. Election à la Commission de Formation de 3 représentants de la section romande SSSH

Sont élus :

- Frédy Cavin, 52 voix
- Luisa Da Silva, 47 voix
- Hervé Ney, 54 voix
Décompte des voix fait compte tenu du vote en ligne et par bulletin sur place

8. Acceptation des comptes 2023 et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

Acceptation à l'unanimité des comptes 2023 et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Remerciements aux sponsors 2023.

9. Budget 2024

Acceptation de la vérification des comptes pour 2024 par RIGOLET S.A.

- Accepté à l'unanimité

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres actifs pour 2025 :
CHF 100.-

- Accepté avec 2 voix contre. (L'argumentation des membres qui ont voté contre s'appuie sur le fait que la section romande SSSH devrait adapter la cotisation annuelle au coût de la vie qui est actuellement en augmentation, donc au coût de l'organisation des manifestations).
- Présentation du budget prévisionnel 2024
Produits : CHF 70'000.-
Charges : CHF 93'000.-
Résultat : CHF 23'000.- de déficit

10. Propositions individuelles

Aucune

11. Activités et objectifs pour 2024 – 2025

- Suivi de la formation TDM en Suisse romande
- **Intégration de nouveaux experts pour examens CFC TDM**
- Cours de formation pour la préparation à la procédure de qualification selon l'article 32 en collaboration avec Espace Compétences
- Organisation de journées de formation continue
- Organisation d'un déplacement pour les Journées de la SF2S
- Organisation des formations niveau 1, niveau 2, petites structures, REPIAS, en collaboration avec Espace compétences
- Partage de l'expérience de la Suisse Romande avec les autres régions linguistiques pour répondre aux objectifs des membres
- Promouvoir les métiers des SRDM dans les cités des métiers
- Collaborer plus activement avec ASTER et SF2S

12. Amélioration continue du fonctionnement de la section romande

Les personnes non inscrites dans les délais pour les journées de formation n'auront plus la possibilité d'assister aux journées pour les formateurs et/ou responsables (case rouge selon BPR), pour les autres journées de formation (case bleue selon BPR)

Cotisations membres

- Penser à signaler tous changements (mail, employeur, ...)
- Payer vos cotisations à réception de la facture, sinon recherches inutiles, rappels et radiations automatiques en fin d'année
- Eviter les inscriptions « membres » juste avant ou en même temps que l'inscription aux journées de formation
- La première journée de formation (mars 2025) sera gratuite pour les membres à jour de leur cotisation fin février 2025

13. Divers

Pas de divers

14. Sponsors 2024

Remerciements aux sponsors 2024

Fin de la séance à 10h00



Nicole Berset
Secrétaire Comité romand SSSH